

# DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

No 159

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-membres : 8 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056)

Avril 1976

Siège de l'Association : 17, avenue de Villamont, 1005 Lausanne. - Téléphone (021) 23 98 54.

## « Correct »

Citant un confrère, un quotidien écrivait : « Dans les grandes lignes, cette information paraît *correcte*. » Il voulait dire « exacte ».

On connaît les sens usuels de cet adjectif : qui respecte les règles (une copie *correcte*) ; conforme aux bons usages (sa conduite a été *correcte*) ; acceptable (un hôtel modeste, mais *correct*). Le Petit Robert ajoute : « Pop. (en réponse) : Vous avez gagné l'épreuve ? — *Correct* ! » Le Supplément du Grand Robert (1970) n'a pas retenu ce sens bizarre, pas plus que le Grand Larousse de la langue française (1972).

Cette confusion entre « exact » et « correct » a tout l'air d'être un anglicisme.

(Défense du français, No 159, avril 1976)

## Noms propres et trait d'union

A propos de notre protestation contre la graphie « Saas Fee » (Bulletin No 156), on nous signale que le ministère des postes et communications, en France, donne un triste exemple. Nous lisons dans une circulaire de 1972 que « l'utilisation des machines implique certains impératifs » et que la dernière ligne d'une adresse ne doit comporter que le numéro du code postal et le nom de la localité « à l'exclusion de tous autres signes ». Exemples pour le Gard : *Aigues Mortes, St Hippolyte du Fort, Fons sur Lussan, La Bastide d Engras, L Estréchure... !*

On voit que cela va jusqu'à la suppression de l'apostrophe. L'absence de trait d'union est un peu moins pénible à la lecture, mais elle est de même farine.

(Défense du français, No 159, avril 1976)

## Bisannuel

Au début de mars, le Conseil fédéral a proposé que les traitements des fonctionnaires soient ajustés deux fois par an. D'où ce titre dans un journal très sérieux : AJUSTEMENT BISANNUEL...

Un bref rappel à ce sujet : bimensuel = deux fois par mois ; bimestriel = tous les deux mois ; semestriel = tous les six mois (ou deux fois par an) ; bisannuel (synonyme : biennal) = tous les deux ans, ou encore : qui dure deux ans (plante bisannuelle).

(Défense du français, No 159, avril 1976)

## Potentiel

Sous l'influence de l'anglais *potential*, cet adjectif est abusivement utilisé dans le sens de virtuel, possible, surtout dans le langage des affaires : un client *potentiel*...

Ce terme doit être réservé à la philosophie (qui existe en puissance, opposé à « actuel ») ; à la grammaire (des adjectifs à sens potentiel) ; à la mécanique (énergie potentielle : celle d'un corps capable de fournir un certain travail).

(Défense du français, No 159, avril 1976)

## Truster

Lisant dans un journal que B. Zurbriggen et M.-T. Nadig ont « trusté » les deux premières places de la dernière descente de la saison, un de nos lecteurs s'indigne.

Se doute-t-il que le verbe « truster » (accaparer, monopoliser comme font les trusts) date du début du siècle ? Il est ignoré du dictionnaire de l'Académie, mais Robert l'a enregistré. Et de citer J. Romains : « Le vice et la vertu passent entièrement sous notre contrôle. Nous les trustons. »

Encore un cas d'anglicisme inutile (pourquoi ne pas dire : ... ont accaparé les deux premières places ?), mais, hélas, solidement implanté.

(Défense du français, No 159, avril 1976)

## Kidnapper

De l'agence France-Presse, le 7 I 76 : « Deux membres du *gang* qui avait *kidnappé* M. Hazan ont été arrêtés. » Ce qui donne en français : Deux membres de la bande qui avait enlevé M. Hazan...

Mais « kidnapper » est enregistré depuis longtemps dans les dictionnaires... français, ainsi que le substantif *kidnapping* (littéralement : enlèvement d'enfant !), que Malraux a « francisé » en *kidnappage* (dans *La Condition humaine*), comme s'il ignorait les mots « rapt » et « enlèvement »... !

(Défense du français, No 159, avril 1976)